rendre dans la rue. L'avertissement a donc été donné et entendu; c'est maintenant aux manifestants à en faire leur profit.

Le citoyen Rochefort et la citoyenne Louise Michel conduiront le deuil ; ils prendront place dans le cortège aussitôt après les membres de la famille Blanqui. Il est probable qu'au cimetière ils prononceront des discours Les communards auraient bien voulu avoir Trinquet mais le retard du *Navarin* a dérangé leur projet. M. Clémenceau invité à prendre la parole sur la tombe de Blanqui hésite, mais il s'exécutera. Ainsi que je l'écrivais hier, il y aura décidément fort peu de députés de l'extrême gauche à la manifestation de demain.

Le groupe Louis Blanc espère, du reste, se faire pardonner son absence en prenant à partie l'administration au sujet de l'expulsion de l'italien Cypriani. Il fait annoncer dans les journaux dont il dispose, que M. Constans avait fait certaines promesses, notamment celle de laisser Cypriani communiquer avant son départ avec ses amis, promesses qui n'ont pas été tenues, par suite du mauvais vouloir de M. Andrieux. Bref, il menace le cabinet d'une interpellation aussitôt après la rentrée.

Rien de piteux comme cette attitude de gens qui aboient, mais qui n'osent pas mordre. Les radicaux de la Chambre débordés depuis longtemps déjà par leurs congénères du Conseil municipal, se sentent aujourd'hui submergés par le flot révolutionnaire qui déborde au moment des élections municipales. Qu'a, en effet, de commun leur programme avec ceux des socialistes et des ouvriers dont ils affectent de se proclamer les défenseurs ? Radicaux bourgeois, comme on les appelle à la salle Ragache, à la salle Levis et à la salle de la rue d'Arras, il ne leur reste plus qu'à emboiter le pas des opportunistes, s'ils ne veulent pas jouer éternellement le rôle de l'âne de Buridan.

La période publique des réunions électorales étant terminée, celle des réunions privées qui commence, va permettre aux meneurs opportunistes d'enregimenter leurs voix, dans chacun des quartiers de Paris. C'est ce qu'indique clairement ce matin le moniteur du parti, lorsqu'il annonce à ses lecteurs : « Que la vraie période électorale qui vient de s'ouvrir prouvera que la démocratie parisienne, dont l'éducation politique est faite, ne se laisse plus prendre à l'appât des déclamateurs et que tout porte à croire que les candidatures des hommes que les divers arrondissements connaissent depuis longtemps pour leur dévouement aux intérêts de la République et de la ville seront préférées aux candidatures annoncées avec tant de fracas dans les réunions populaires. »

Dans les réunions privées, pour obéir au mot d'ordre de M. Gambetta, les questions d'affaires auront le pas sur les questions politiques, et c'est pour cela, sans doute, qu'on se félicite tant au Palais Bourbon du vote d'ajournement pris par le conseil municipal au sujet de la compagnie du gaz. La circonstance que l'administration préfectorale reste favorable aux prétentions de la compagnie, permettra aux candidats de faire à ces prétentions une opposition toujours bien vue des électeurs. J'ajouterai que cette opposition ne doit faire aucunement préjuger des résultats attendu que les récalcitrants pourront parfaitement se retourner en présence des conclusions de la future commission, qui seront formulés à la suite d'expérience nouvelle et d'une étude approfondie de la question.

En tout cas, si cette contradiction aux vues de l'administration, dans un but purement électorale et privé, si je puis m'exprimer de la sorte, peut paraître le comble de l'habilité opportuniste, elle n'en réagit pas moins de la façon la plus regrettable sur l'action du gouvernement qui se trouve énervée au grand détriment de l'intérêt public. Joignez à cela le rôle de plus en plus prépondérant du Conseil municipal de Paris, par suite de l'attitude trop peu ferme du préfet de la Seine en présence de ses continuels empiétements, le retour des membres de la Commune qui ont ajouté un nouveau ferment aux passions révolutionnaires, et vous conviendrez qu'il faut être bien aveugle et bien imprudent pour contribuer dans une pareille situation à l'affaiblissement de l'Etat, affaiblissement dont profitent uniquement les prétentions envahissantes de l'autonomie communale.

M. Gambetta aura prochainement l'occasion de prononcer un grand discours politique. Il vient, en recevant la chambre syndicale des débitants de vins de Paris, d'accepter l'invitation qu'elle lui a faite d'assister le 20 de ce mois, à un banquet dont il aura la présidence d'honneur. Notez que, le 20, M. Gambetta aura probablement été réélu président de la Chambre pour la session de 1881, ce qui donnera à ses paroles un surcroit d'autorité. D'ici là, on peut croire que la question grecque aura fait un pas décisif en ce qui concerne notre abstention, ce qui évitera à l'orateur plus d'un embarras.

A propos des affaires d'Orient, on s'attend à ce que les débats de l'adresse dans les deux Chambres du Parlement anglais, confirmeront les bruits actuellement accrédités relativement à notre changement d'attitude dans la question hellénique. On le croit d'autant plus que c'est, dit-on, à la suggestion de M. de Bismarck, que la Porte a refusé la proposition d'arbitrage, qui doit avoir pour conséquence de mettre la Grèce au pied du mur, en ce sens qu'elle n'aurait plus qu'à choisir entre ce dilemme : accepter l'offre de la Turquie de négocier à Constantinople, ou de commencer immédiatement la guerre.

C'est bien certainement parce que la composition de la liste du nouveau conseil général des prisons a éprouvé certaines difficultés que cette liste n'a pu encore paraître à l'*Officiel* ; mais on assurait aujourd'hui que ces difficultés ont disparu et que l'*Officiel* aura parlé avant le départ du ministre de l'intérieur pour Toulouse, qui aura lieu d'ici à la fin de la semaine.

Le 1er février, la salle des écoles de la rue d'Arras aura cessé d'appartenir aux réunions politiques publiques ou privées. A partir de cette date, elle sera occupée par M. Loyson qui y installe son église, dont l'inauguration aura lieu le premier dimanche qui suivra.

Dans le conseil tenu ce matin à l'Elysée sous la présidence de M. Grévy, il a été donné connaissance du nombre de croix disponibles dans la Légion d'honneur et par suite, une répartition des décorations a été faite entre les différents ministres. M. Constans a informé le conseil des mesures prises par lui pour venir en aide aux inondés. Puis les ministres se sont entretenu de la question grecque.

Les journaux du soir contiennent le procès-verbal de la rencontre qui a eu lieu ce matin à 10 heures, dans le bois de Montretout, entre M. Graux et M. François d'Infreville qui avait demandé réparation de certaines assertions de celui-ci au sujet de Mme de Brimont sa parente. M. Graux a été blessé au-dessous de l'œil droit.

La chambre des mises en accusation de la cour de Paris statuant sur l'opposition de M. de Baudry d'Asson, a confirmé l'ordonnance du juge d'instruction refusant de poursuivre le bureau de la Chambre des députés pour arrestation illégale. L'arrêt, dans ses considérants, constate que dans le réglement de la Chambre des députés il est dit :

« Que le président de la Chambre fait observer le réglement, qu'il maintient l'ordre et quand il y a lieu à l'arrestation d'un député, cette mesure s'opère sur son ordre par les soins des questeurs. »

Les dispositions du marché ont été aujourd'hui aussi bonnes qu'hier, et cela malgré la cherté des reports. Cette fermeté est considérée comme d'un bon augure pour la hausse. Le 3 0/0 est à 84,97, en baisse de 2 centimes ; l'amortissable à 86,57, en hausse de 2 centimes. Et le 5 0/0 a fait 120,22, en hausse de 12 centimes. Après Bourse, il est retombé à 120,17, par suite de la lourdeur des consolidés. L'italien dont le report est à 25 centimes, fait 89,05. Le florin est à 76, le hongrois à 37,1/4, le Russe à 98 et l'Oriental à 60,1/4. Le 5 0/0 turc a débuté à 12,25, pour fléchir ensuite à 12,07,1/2 la Banque ottomane est à 541,25.

## NOUVELLES MILITAIRES

— Les Allemands ont crée un régiment spécial qui s'appelle « régiment des chemins de fer.

Voici, aujourd'hui, l'organisation de cette troupe qui s'est perfectionnée depuis quelque temps.

Formé sur le modèle du corps des pionniers, le régiment des chemins de fer (*Eisenbahn Regiment*), comprenant deux bataillons de quatre compagnies chacun se recrute principalement parmi les différents métiers qui sont en rapport avec les chemins de fer. On n'y admet comme volontaires d'un an que des constructeurs de voies ferrées ou de mécaniciens.

En cas de guerre, chacune des huit compagnies se divise en plusieurs compagnies de construction et en compagnies d'exploitation, de 200 hommes chacune.

Aux premières compagnies incombe le service des constructions, réservé naguère aux divisions de chemins de fer en campagne; aux secondes revient le service de l'exploitation.

L'enseignement pour ces deux branches si différentes se fait en été, tant au moyen d'exercices pratiques de construction et de réparation que par l'exploitation pratique sur la voie ferrée, dite chemin de fer militaire.

Nous en somme encore, nous à la manœuvre d'embarquement et de débarquement dans les gares de chemins de fer

## ROUBAIX-TOURCOING
### et le Nord de la France

Voici quelques détails intimes sur la vie de S. E. le cardinal archevêque de Cambrai :

« Le caractère du Cardinal était des plus affable dans l'intimité; lorsqu'il était certain de ne blesser aucune susceptibilité, il se permettait volontiers des plaisanteries qu'il poussait avec une certaine persistance. Son vénéré coadjuteur en pourrait dire quelque chose. Lorsqu'il revenait de ses tournées pastorales, et que M. le vicaire général Destombes racontait à Son Eminence les honneurs que recevait dans les villes et les villages Mgr de Lydda : « Ah ! s'écriait le Cardinal, je vois bien que je ne suis plus rien. Ce n'est pas moi qu'on serait allé chercher avec de telles cavalcades ; je puis mourir, on n'a plus besoin de moi.» Puis, se reprenant aussitôt :

« Ah ! cher Seigneur, disait-il, que les marques de respect qu'on vous prodigue me font plaisir ; elles ne seront jamais en proportion de vos mérites. »

» Une des plus vives satisfactions du Cardinal consistait après son diner à aller ramasser quelques fruits dans son jardin et à les offrir aux membres de son chapitre.

» On ne saura jamais à quel point le Cardinal était charitable.

» Chaque mois, une cinquantaine de pauvres venaient régulièrement chercher à l'archevêque la somme nécessaire au paiement de leur loyer. Jamais un pauvre ne s'est vu rebuter ; plusieurs ont dû au Cardinal les moyens de relever une situation compromise, de sortir d'un embarras inextricable.

» Le Cardinal avait une dévotion toute particulière au Saint Sacrement et à la Sainte Vierge.

» Chaque jour il récitait son chapelet, et le samedi il célébrait sa messe à l'autel Notre-Dame de Grâce.

» A l'heure ou nous écrivons, nous n'avons que des détails incomplets sur les derniers instants de notre évêque.

» Depuis le 12 août, le Cardinal ne vivait que de bouillon et de laitage auxquels il joignait parfois un biscuit et un verre de vin.

» Jusqu'à la dernière minute, il conserva cette activité si admirable dans un vieillard aussi avancé.

» Le dimanche 26 décembre, il parut quelques instants à la table où dînaient les membres de son chapitre. « Ah ! messieurs, leur dit-il, je suis plus avancé que vous, j'ai déjà dit Vêpres et Complies. »

» C'était vrai. Le lendemain, il réunissait son conseil et s'entretenait encore avec lui des affaires du diocèse.

» Ce n'est que le mardi, et sur les instances de M. le vicaire général Destombes, qu'il consentit à rester au lit.

» Le mercredi, il recevait le Saint-Viatique en pleine connaissance, répondant avec une lucidité parfaite à toutes les prières de l'Eglise, bénissant le nom de Dieu et lui rendant de publiques actions de grâces.

» Ce n'est qu'à partir de ce jour et sur l'ordre formel de son confesseur qu'il cessa la récitation des offices du bréviaire. Depuis lors, il alla s'affaiblissant d'instants en instants. Il est mort sans aucune agonie.

Le cardinal a été soigné avec un dévouement inappréciable par son domestique particulier qui a voulu être seul à avoir ce douloureux honneur. Ce sont les élèves du Grand-Séminaire qui veillent près du corps.

» Les funérailles auront très-probablement lieu mardi. Le service funèbre sera célébré par Son Eminence le cardinal Despretz, archevêque de Toulouse.

» Hier à midi le chapitre a nommé vicaires capitulaires, le siége vacant, Mgr. Monnier. MM. Vallée et Destombes. »

Notre correspondant particulier de Cambrai nous télégraphie :

« Cambrai, 5 janvier, 4 h. 10 soir.

» Le Cardinal Regnier a été embaumé.

» A partir de demain, le corps de Son Eminence sera exposé dans la chapelle de l'archevêché.

» On pense que l'oraison funèbre sera prononcée par Mgr Freppel, évêque d'Angers. »

---

La mairie nous communique l'avis suivant :

Le maire de la ville de Roubaix donne avis que la matrice des patentes supplémentaires relative au 4e trimestre de 1880 pour les cantons Est et Ouest, est déposée à la mairie, et que, pendant dix jours, à partir d'aujourd'hui, les intéressés peuvent en prendre connaissance et faire, s'il y a lieu, leurs observations.

Roubaix, le 31 décembre 1880.

*Le 1er adjoint faisant fonctions de Maire,*
DELEPORTE-BAYART.

---

Les élections pour le tribunal de commerce de Lille ont eu lieu aujourd'hui, et n'ont pas donné de résultat. Il y a 1.051 électeurs inscrits, la majorité absolue est de 263 voix.

Dans le scrutin pour le président, il y a eu 223 électeurs qui ont donné 211 voix à M. Charles Mas et 12 voix à divers.

Dans le scrutin pour les juges, on a compté 115 votants : MM. Fontaine-Flament 113 voix, Julieu Le Blan 107, Jules Ovigneur 114, Jules Schoutteten 114,

Il n'y a pas de résultat et c'est à recommencer la semaine prochaine, dit l'*Echo du Nord*.

Il en sera ainsi tant qu'on obligera les électeurs à se déranger trois fois dans la même journée pour voter successivement pour le président, le juge et les suppléants du tribunal.

Un tout autre résultat serait obtenu, si on installait le bureau de vote à la Bourse où tous les commerçants vont le mercredi. Il y a dix ans que nous réclamons cette modeste réforme.

Le scrutin pour la chambre de commerce reste ouvert de 10 h. à 4 h.. Peut-être donnera-t-il un résultat définitif.

---

On lit dans la *Gazette de Tourcoing* :

Le comité de la *Liberté Tourquennoise*, a tenu lundi 3 janvier, dans une vaste salle de l'estaminet du *Cheval Blanc*, place des Nonnes, sa première réunion électorale en vue des élections de dimanche prochain.

La réunion était nombreuse. Après la constitution du bureau, le premier orateur inscrit, M. Auguste Lefebvre, a pris la parole. Voici son discours en substance :

« La liberté est un beau mot, c'est surtout une belle chose. Le mot on nous l'a servi à satiété ; c'est par lui, que nos maîtres du jour sont sortis de la foule et devenus ce qu'ils sont. Arrivés au pouvoir ils se sont empressés d'inscrire partout ce mot et sur tous nos monuments ; mais la chose, mais la liberté elle-même, ils se sont bien gardés d'en montrer seulement un petit bout : la liberté de la presse, la liberté du domicile, liberté d'association, liberté de réunion, liberté d'enseignement, etc... tout était promis : ils n'ont rien tenu, et même ils ne travaillent qu'à supprimer le peu de liberté dont nous jouissions avant eux.

« Liberté de la presse. Voyez tous ces journaux poursuivis, voyez ici même à Tourcoing, le chef du parti radical, M. François Dervaux, un homme qui se dit républicain et qui devrait par conséquent admettre la liberté de la presse. La *Gazette* dit de lui quelques mots, discute ses tendances ; vite il lui fait un procès. Et cependant tous les jours certaine feuille dont il est l'inspirateur déverse sur d'honnêtes et respectables citoyens de notre ville quelques tombereaux de ses immondices, et ces braves gens ne disent rien et laissent au balayage public, à l'opinion publique le soin de balayer leurs noms de ces détritus.

» On peut dire en toute vérité que la liberté telle qu'ils l'entendent, c'est le droit pour tous de penser comme eux. Pour ceux qui pensent comme eux il n'y a pas seulement liberté, il y a presque impunité, plus que la licence. Mais pour ceux qui ne pensent pas comme eux ils s'écrient aussitôt : *Ou-ce qu'est mon fusil* vite des huissiers, des gendarmes, la force, la prison.

« Pour la liberté du domicile et d'association vous avez vu l'expulsion des Pères et ceux qui voulaient aider à la besogne. Je parle des Pères non comme religieux mais comme citoyens français et propriétaires de leur maison.

» Inutile de vous dire, sur la liberté de réunion, toutes les entraves qu'on apporte aux nôtres, vous les connaissez. Sous prétexte sans doute de liberté d'enseignement on vient de voter une loi qui met à la porte nos frères des écoles chrétiennes, comme on vient à Paris de mettre à la porte des hôpitaux les sœurs de St-Vincent-de-Paul. On ne veut plus des frères si dévoués aux enfants du peuple et qui ne coûtent que 600 francs par an. Or, je vous le demande quel instituteur pourrait se contenter de 600 fr. par an avec femme et enfants peut-être, avec une situation à conserver dans la ville. Il n'y a que des disciples de la Salle, ayant fait vœu de pauvreté, vivant en commun et dans la privation qui puissent accepter un si minime salaire.

« Je vous ai parlé de Paris ; Je vous y montre jusqu'ou l'esprit sectaire et soi-disant républicain pousse certains hommes aux actes les plus odieux. On prépare la revanche de la commune. Dans la nuit de Noël, dans une église d'un quartier populeux de Paris, à St-Jacques de la Villette un scélérat a versé du vitriol dans un bénitier ; et les femmes et les petits enfants qui vinrent y tremper la main furent brûlés cruellement, le vitriol des brulures qui ne s'effacent pas.

« Eh bien ! c'est par là que je veux finir, pas de vitriol parmi nous, que tous les partisans de la la liberté telle qu'on l'entend à Tourcoing, de la liberté pour tous, se lèvent dimanche pour marcher au scrutin sans hésitations ni abstentions; et les étrangers, les voyageurs de radicalisme s'en retourneront comme ils sont venus. »

Ce discours a été couvert à plusieurs reprises par d'unanimes applaudissements.

M. Emile Duvillier a ensuite pris la parole. Il a expliqué ce qu'était la liste du « Comité de la *liberté tourquennoise.* »

» Cette liste a été ouverte à tous les hommes modérés de tous les partis, quels qu'ils fussent, à tous les honnêtes gens ; on n'en a excepté que le parti radical, qui veut tout détruire sans savoir même ce qu'il édifiera. A l'heure présente, si la liste n'est pas affichée et connue de tous, c'est qu'on a tenu à y voir figurer un certain nombre de républicains, hommes très honorables, dont on attend l'adhésion. Demain vous verrez cette liste complète et vous pourrez juger de sa valeur.

» On vous a dit, on vous dira encore : « Ce sont des Blancs. » Ne le croyez pas ; car c'est sous les auspices du drapeau tricolore que cette liste marchera au scrutin, avec les trois couleurs bleu, blanc, rouge. Et pour qu'on n'en puisse douter vous verrez ces noms affichés dans vos rues sur le drapeau de la France. Le programme de cette liste est des plus simples : revendication de toutes les libertés nécessaires pour que Tourcoing reste ce qu'il est, une bonne ville où l'on croit encore à quelque chose et où l'on ne veut ni troubles ni émeutes. Les noms des candidats vous garantissent que ce programme sera fidèlement suivi.

» Mais dans une élection municipale le principal soin doit être de veiller aux intérêts de la ville, de bien organiser le budget, de faire avec le moins de frais possible tout le nécessaire. Pavage, éclairage, aqueducs, etc... Sous ce rapport notre liste composée par moitié au moins d'anciens conseillers et de nouveaux candidats dont le passé répond pour l'avenir, notre liste promet que rien ne sera négligé.

» Les classes laborieuses, les plus dignes d'intérêt, peuvent surtout compter sur son concours, et si les malheureuses circonstances surgissaient où il fallut savoir payer de son argent pour secourir les indigents par suite d'une crise commerciale, vous trouveriez dans cette liste les plus généreux donateur.

» Quant à la liste opposée quelles seront ses tendances ; il serait assez difficile de le dire, car bien que depuis 3 mois elle se prépare, dit-on, à la lutte électorale, nous sommes comme sœur Anne qui ne voit rien venir. Mais cette liste doit nécessairement se personnifier dans son chef, M. François Dervaux.

» On nous annonce un programme de M. Dervaux, programme à l'eau de rose, plein d'atténuations et de reticences, où l'on vous promet plus de beurre que de pain, quitte à ne vous donner après l'élection faite, ni pain ni beurre. A la veille de élections ce candidat fait le lion amoureux, il fait limer ses griffes pour ne pas effrayer sa belle, c'est à dire les électeurs. Aussi ce n'est pas dans ce programme qu'il faut chercher la pensée intime du citoyen Dervaux, mais bien plutôt dans ses trois années de vie politique.

Or, qu'a fait M. Dervaux, depuis trois ans qu'il est entré au Conseil Municipal après un scrutin de ballotage, dans lequel il a été nommé par quelques centaines de voix ?... (Plusieurs voix dans l'auditoire : rien rien.)

« .....Pardon, M. Dervaux a fait quelque chose, il s'est beaucoup occupé du patronage de Notre Dame. Et pourquoi? c'est que 1,200 enfants du peuple, fils d'ouvriers, venaient s'y divertir les dimanches et fêtes sans frais et sainement. S'ils étaient allés à Mont-à-Leux, il n'y aurait sans doute rien à redire, mais dans un patronage et sous la surveillance d'un ecclésiastique, c'était scandaleux.

« Cependant l'un des plus ardents promoteurs de ce patronage était M. Alexandre Dervaux; c'était l'un des membres fondateurs, celui qui avaient obtenu provisoirement de la municipalité une parcelle inoccupée du cimetière à annexer au patronage afin de pouvoir lui donner l'étendue nécessaire. Eh bien ! le respect filial dû à la mémoire paternelle ne retint pas un seul instant M. F. Dervaux.

« Il prétendit exiger que cette parcelle de terrain communal fût rendue à sa destination première, bien que le cimetière soit encore et pour longtemps trop vaste.

« Il prétendit établir que ces enfants jouaient sur des tombes et que pour construire le mur d'enceinte du patronage on n'avait pas craint de couper en deux des sépultures. A force de bruit il obtint une enquête dont le soin fut confié aux amis de M. Dervaux et à un pasteur protestant. Or, l'enquête établit : 1° que le fondateur du patronage, présent aux exhumations et à la construction du mur d'enceinte avait été M. Dervaux père. C'était là ce qu'à Tourcoing on appelle cracher en l'air pour que cela vous retombe sur le nez. M. Dervaux avait tiré sur son propre père.

» 2° L'enquête établit qu'aucune sépulture n'avait été violée ni coupée, que M. Dervaux père, était parfaitement innocent des monstruosités dont son fils voulait bien le gratifier, et que par conséquent la question restait ce qu'elle est, c'est-à-dire une cession momentanée de la ville au patronage dans un but d'intérêt public et pour l'utilité de 1,200 enfants du peuple.

» Le jour où la ville aura besoin de son terrain elle le peut reprendre purement et simplement, et si dimanche prochain M. François Dervaux et sa liste passent, ce qui est très peu probable, vous verrez immédiatement 1,200 enfants d'ouvriers mis à la porte et privés de leurs divertissements, et ce ne sera pas tout. On ira plus loin encore, vous pouvez le croire et le craindre.

« En matière de finances municipales, les expériences coûtent cher. A ceux qui seraient donc tentés, sans avoir une grande confiance, en la liste radicale, d'en faire l'essai, nous dirons ceci : Prenez garde d'introduire dans le conseil tout une liste nouvelle, il pourrait vous en *cuire* et ce serait votre bourse qui paierait les frais.

» Supposez que dans un grand établissement industriel on congédie en un seul jour tout le monde, patron, contre-maîtres et ouvriers, pour les remplacer par des ouvriers nouveaux n'ayant jamais vu ces sortes de machines. Dès qu'on mettra en marche quelle belle besogne se fera ! et combien iront se faire prendre les doigts dans les engrenages ! Un Conseil municipal c'est comme un ménage, mais un ménage très lourd et très difficile à bien gérer. Il y a de bonnes et de mauvaises ménagères et on ne fait pas en un jour une bonne femme de ménage.

« Donc si vous voulez, électeurs, que votre ménage tourquennois ne coûte pas trop cher, prenez ceux qui savent le conduire, et n'allez pas comme expédient vous attacher à celui qui a mis trois années de vie municipale pour accoucher d'une seule chose, d'une opposition systématique et sans raison à une œuvre éminemment populaire et démocratique, le soin des plaisirs et des distractions des enfants ouvriers.

» Nous comptons sur vous tous dimanche prochain pour faire passer la liste du « Comité de la *liberté tourquennoise* ».

La séance commencée vers 7 heures a été levée vers 8 heures 1/2, après avoir décidé par acclamations de voter la liste conservatrice contre la liste radicale.

---

Lundi, dans une réunion privée, tenue à Lille pour l'élection de la 7e section, le programme a été exposé en ces termes par M. Prosper Derode :

Messieurs,

Je viens développer devant vous les principes qui ressortent du programme que votre Comité a cru devoir apporter comme la règle de conduite des candidats qu'il présente à vos suffrages.

Et d'abord, nous y trouvons inscrite l'abstention de toute ingérance en matière politique. »

Je n'ai pas besoin d'établir que le mandat des conseillers municipaux est strictement limité par la loi aux intérêts de la commune, qu'ils n'ont pas à s'immiscer dans tout ce qui touche au domaine de la politique, excepté pour la nomination des délégués pour les élections sénatoriales. Quand certains Conseils municipaux, excédant leurs attributions, ont émis des vœux politiques, ils les ont vu immédiatement annuler comme inconstitutionnels par le Conseil d'Etat.

Où en serions-nous si, entraînés par l'exemple qui nous est donné ici pour la première fois, tous les électeurs avaient l'idée d'imposer à leurs candidats aux fonctions municipales les articles de la « fédération », que quelques-uns ont acceptés, et qui visent le remaniement de nos lois, de la Constitution qui nous régit, voire même de la société?

Ce serait la transformation de chacun des Conseils municipaux en autant de petites Conventions locales, tentative qui, à Paris en 1871, a abouti aux forfaits de la Commune.

C'est aussi à l'oubli de ce principe qu'il faut attribuer à Lille l'exclusion de toute candidature modérée, et cela au profit d'hommes de secte et de parti, la plupart du temps inexpérimentés, et sans autre souci que le triomphe de leurs opinions radicales, faisant litière des intérêts de la commune. Nous ne saurions trop réagir contre ce funeste entraînement en revenant à la saine interprétation de la loi municipale et en nommant des conseillers honnêtes et pratiques, ayant donné des gages d'indépendance et de capacité.

Voyez à quelles contradictions nous mènent les passions politiques des soi-disant libéraux !

Alors qu'ils étaient la minorité, ils invoquaient la liberté de conscience, le respect dû aux droits des pères de famille, pour obtenir une égale répartition des écoles communales entre les instituteurs laïques et les congréganistes.

Les conservateurs d'alors ont eu la générosité de la leur accorder, et, eux, depuisqu'ils sont devenus la majorité, ils chassent des écoles les Frères et les Sœurs, sans se donner même la peine de chercher à justifier l'odieux ostracisme dont ils le sfrappent !

En agissant ainsi, ils ont non-seulement porté la plus grave atteinte à la liberté de conscience et aux droits des pères de famille, mais encore ils ont grevé inutilement notre budget de sommes considérables.

Comment, dans ces conditions, pourvoir aux dépenses qui sont indispensables pour apporter des améliorations sérieuses à notre quartier si déshérité depuis l'agrandissement de Lille, et où il y aurait tant à faire pour rendre son ancienne vitalité?

Il faut donc que ces améliorations indispensables soient l'objet de la préoccupation incessante de nos nouveaux conseillers, et c'est pourquoi, dans le choix que nous avons à fixer de nos représentants, nous devons exclure d'abord ceux dont les préoccupations sont étrangères à la sauvegarde de ces intérêts en péril.

Un mot maintenant de l'amélioration du sort de l'ouvrier et de la diminution de ses charges.

L'ouvrier est enrôlé dans une véritable armée électorale, dont le vote est assuré aux opinions les plus extrêmes ; conquérir ses suffrages, c'est presque toute la question, en matière d'élections, et surtout à Lille.

Avons-nous toujours tenté, comme nous le devrions, de lui faire comprendre que ses véritables amis sont parmi nous ?

Avons-nous essayé de détruire les préventions qu'on a réussi à faire naître dans son esprit ?

Les ouvriers ont-ils toujours été convoqués en assez grand nombre à nos réunions ? Eh ! Messieurs, sans aller mendier des suffrages dans les cabarets comme le font nos adversaires, ne pouvons-nous faire naître par des réunions publiques l'occasion de plaider notre cause devant le peuple, affronter nos contradicteurs, confondre leurs accusations ?

Nous lui prouverions qu'on n'a cessé de faire miroiter devant ses yeux des promesses irréalisables, que les réalités sont seulement arrivées pour les ambitieux dont il a été la dupe, que la guerre à la religion ne lui rapportera que de plus lourdes charges, que c'est lui surtout qui paiera les frais de cette guerre ; que ce n'est pas en iroquant la vraie gratuité de l'initiative privée contre une mensongère gratuité qui retombe sur tous les contribuables, qu'il sera possible de diminuer les charges de l'octroi, et qu'il est bien aisé d'être grand et généreux avec l'argent de tous.

Car enfin, messieurs, où sont donc les monuments de cet amour du peuple et de ce libéralisme dont se targuent nos adversaires ?

Où sont leurs fondations charitables, leurs écoles gratuites privées ?

Ah ! messieurs, par quelle aberration cette religion si féconde en inspirations vraiment et hautement populaires peut elle être devenue impopulaire ?

Ne sera-t-il donc jamais possible de faire toucher du doigt aux ouvriers l'impuissance des promesses des révolutionnaires devant les prodiges de charité accomplis dans notre généreuse cité ?

Oui, mettons-nous en communication avec eux; malgré toutes les suggestions malsaines, la droiture native de nos populations appréciera qu'entre ceux qui leur ont toujours tout promis et rien donné, et nos amis qui, sans jamais rien leur promettre, ont fait tout le possible pour leur venir en aide, l'hésitation n'est pas permise, et ils sauront choisir parmi nous les hommes dignes de défendre leurs véritables intérêts.

---

On se rappelle que lorsque l'action intentée par le père Monvoisin contre le serrurier Woutters se présenta devant le tribunal de police correctionnelle, M. le préfet du Nord, couvrant de sa responsabilité le défendeur comme ayant agi sur les réquisitions de l'administration, déposa un déclinatoire de compétence.

Le tribunal rendit un jugement longuement motivé par lequel il se déclara compétent.

Hier mardi, l'affaire devait se présenter au rôle ; mais M. le préfet du Nord a pris un arrêté de conflit.

---

Les concours de la Société Hippique Fançaise auront lieu sur l'esplanade de la Citadelle, à Lille, du 25 au 29 mai 1881.

Les déclarations doivent parvenir à la préfecture avant le 19 Mai.

Les prix qui seront décernés sont au nombre de 140 représentant une valeur de 26,607 francs.

Le programme est déposé au secrétariat général de la préfecture et dans chaque sous-préfecture, où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

---

**Le crime de la rue du Blanc-Ballot.** — En vertu d'une ordonnance de M, le premier président de la cour d'appel de Gand, en date du 31 décembre 1880, les assises de la Flandre-Occidentale pour le premier trimestre de 1881, s'ouvriront à Gand, le lundi 14 février 1881, à dix heures du matin. Elles seront présidées par M. le conseiller De Gossal.

L'affaire Omer Dobbelaere est portée au rôle des affaires qui seront soumises au jury pendant cette session.

---

Lundi matin, une foule nombreuse accompagnait à sa dernière demeure le corps du malheureux cocher de la compagnie des Tramways, tué le 1er janvier sur la route de Roubaix. La compagnie des tramways était représentée par M. Toutain, le chef des dépôts, directeur du personnel et de la cavalerie, par tous les contrôleurs et par un groupe d'une vingtaine des plus anciens collègues de la victime.

De nombreux habitant de Moulins Lille avaient tenu d'assister aux obsèques du brave citoyen qui, pendant plus de 15 années, avait desservi le faubourg, conduisant l'omnibus de Lille à Thumesnil.

Sur la tombe, un discours a été prononcé par M. Toutain.

---

Dimanche dernier a eu lieu, au Palais-Rameau, à Lille la nomination des membres du bureau et du conseil d'administration de la Société régionale d'horticulture du Nord de la France.

M. Meurein, adjoint au maire de Lille et président de la commission des serres et jardins de la ville, a été élu à l'unanimité président de la nouvelle et grande société.

La liste des membres du bureau et du conseil d'administration, trop longue à énumérer ici, a été complétée par des éléments spéciaux et à même de mener à bien cette œuvre essentiellement philanthropique et scientifique, si bien commencée.

La date de l'inauguration solennelle de la société est fixée au dimanche 6 février prochain.

## ELECTIONS MUNICIPALES
*Canton Est. — 4e Bureau*

C'est par erreur que le lieu de réunion pour le vote du 9 janvier a été indivué école rue *Sainte-Elisabeth.* — Le vote aura lieu à l'école des garçons *rue Pierre-de-Roubaix.* 23164


## NOTABILITÉS COMMERCIALES
### de Roubaix

AU MOUTON COURONNÉ. Nouveautés. Gde-Rue, 58

Hri DELEPORTE, Gde-Place, contour St-Martin
*CHAPELLERIE en tous genres*

Mlle TEMPEZ. Spécialité de Chaussures
GRANDE-RUE, 44 BIS

LIBOSSART Frères, rue du Curé, 10
*Spécialité pr Noces et Baptêmes. Glaces pr malade*

A. LECLÈRE, marchand-tailleur, 31, Gde-Rue
*Haute Nouveauté Française et Anglaise*
MAISON SÉRIEUSE NE FAISANT QUE LA MESURE

DESBONNET-AVETTANT, Grande-Rue, 20
SPÉCIALITÉ DE BLANC ET DEUIL

BARREZ-LEULIETTE, 30, r. du Vieil-Abreuvoir
*Pianos, Musique, Abonnement et Location.*

DUHEM-MERCHEZ, Grande-Rue, 31
*Corsets, Jupons et Tournures*
MACHINES A COUDRE EN TOUS GENRES.

AU PALAIS DE CRISTAL, 16, Grande-Rue
*Confections pr Hommes et Enfants.*

Mme CHATTELEYN-ONOF, contour Notre-Dame
COURONNES MORTUAIRES
*Plantes et Bouquets en tous genres*

QUEVERUE-MICHAUX, fabricant de Billards
*Succr de Vandecasteele, ancns mons Bocq*
RUE DES DOUZE-APOTRES, 11, A LILLE

SPÉCIALITÉ DE CURAÇAO
TREIZE MÉDAILLES OR, VERMEIL, ARGENT & BRONZE
*E. SCHOUTETEN, 17, r. d'Esquermes, Lille*

FLINOIS - BLONDEAU, Grande-Rue, 18.
HORLOGERIE, BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE
*parures diamants pendles bronze et composition*


## TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE
*Audience du 4 janvier*

### Bris de clôture et violation de domicile

L'affaire intentée pour les motifs ci-dessus, au nom du P. Monvoisin des Dominicains de Lille, au serrurier Wouters avait été renvoyée à cette audience. Le tribunal s'étant déclaré compétent.

Aujourd'hui, un arrêté de conflit, pris par M. le préfet du Nord, a été signifié à M. le président. Le procès est donc arrêté, comme tous ceux de même espèce qui l'ont précédé.

### Fraude

Hector Rosié, est un tout petit bonhomme de 12 ans, déjà, paraît-il, fort expert dans toutes les ruses de la fraude. Mais... tant va la cruche à l'eau... Vous savez le reste. Pour l'apprenti fraudeur, c'est 15 jours de correction et 500 francs d'amende.... qu'il paiera un jour, s'il vient à faire un héritage.

### Vol et vagabondage

Celui qui succède sur le banc correctionnel au petit fraudeur Rosié, s'appelle Emile Vandendriesche, né à Roubaix. Il a été arrêté à Lille, rue du Pont-Neuf, ayant volé des comestibles, entre autre du chocolat, dans le magasin d'un épicier. Un camarade faisait le guet pendant qu'Emile *opérait* sur les marchandises.

Le malheureux est, de plus, accusé de vagabondage. A ce propos, il raconte à M. le président la triste histoire de sa vie.

Il n'avait plus de père. Aussi longtemps que sa mère a vécu, elle l'a conservé près d'elle ;